

Réunion ordinaire publique de la Ville de Belle-Baie
PROCÈS-VERBAL

Date: Le 18 février 2025

Heure: 18 h 30

Présents / présentes:

J. Olivier, maire suppléant
A. Bard-Lavigne, conseillère
O. Dilhac, conseiller
C. Doucet, conseiller
G. Frenette, conseiller
M. Larivière, conseillère
A. Noël, conseillère

Absents / Absentes:

R. Arseneau, conseiller

Administration:

D. Guitard, maire
P. Fongemie, directeur général
D. Boudreau, conseillère en ressources humaines et greffière adjointe
M. Courtin, directrice services administratifs et Initiatives corporatives
R. Peñarroya, analyste technique senior

1. APPEL À L'ORDRE

La séance est ouverte par le maire.

2. CONSTATION DU QUORUM

La greffière adjointe constate le quorum.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts déclaré.

4. AFFAIRES NOUVELLES

4.1 Biens déclarés excédentaires par la Province du Nouveau-Brunswick

Le gouvernement provincial a déclaré excédentaires les biens tracés sur le document en pièce jointe. Il s'agit des terrains suivants : le terrain portant le numéro NID 20102562 situé sur le chemin Free Grant à Free Grant, NB ainsi que le terrain portant le numéro NID 20253746 situé au 73, rue De L'anse à Pointe-Verte, NB. La ville est demandée d'aviser la province d'ici le 3 mars 2025 si elle est intéressée ou non à acquérir les biens susmentionnés.

Le directeur général ne recommande pas l'acquisition desdits terrains du fait qu'il n'en voit aucune utilisation pour la municipalité.

Le conseil est d'accord qu'une lettre est envoyée à la province leur informant de cette décision.

5. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par O. Dilhac, conseiller

Appuyé par C. Doucet, conseiller

Que l'ordre du jour soit approuvé comme présenté.

Motion adoptée

6. PRÉSENTATIONS

6.1 55, allée du Motel, secteur Petit-Rocher

6.1.1 Présentation publique – Modifications proposées au plan municipal de Petit-Rocher

L'urbaniste certifié au nom de la CSR, Véronique Proulx, procède de façon virtuelle à la présentation publique des modifications proposées au plan municipal de Petit-Rocher pour la propriété située au 55, allée du Motel, secteur Petit-Rocher.

6.1.2 Audience d'opposition ou d'appui concernant les modifications proposées aux dispositions de l'arrêté adoptant le plan rural de Petit-Rocher

La greffière adjointe informe les membres présents que les avis requis concernant les modifications proposées au plan rural de Petit-rocher pour la propriété situé au 55, allée Motel, secteur Petit-Rocher ont été publiés comme requis par le paragraphe 111 de la *Loi sur l'urbanisme*.

Aucune objection écrite n'a été reçue.

Le maire invite les membres du public, à trois reprises, à exprimer leur opposition ou leur appui à la modification au plan rural de Petit-Rocher pour la propriété située au 55, allée du Motel, secteur Petit-Rocher.

7. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

7.1 Séance ordinaire publique tenue le 21 janvier 2025

Proposé par A. Bard-Lavigne, conseillère

Appuyé par G. Frenette, conseiller

Que le procès-verbal de la séance ordinaire publique tenue le 21 janvier 2025 soit approuvé comme distribué.

Motion adoptée

8. EXPOSÉS ET SUIVIS DE DOSSIERS - MEMBRES DU CONSEIL

8.1 Conseiller G. Frenette

Le comité provisoire pour le drapeau de Belle-Baie ainsi que celui pour la chanson thème de Belle-Baie s'est réuni pour poursuivre son travail.

Le comité de la politique culturelle s'est également réuni pour travailler la politique qui devrait être prête pour adoption d'ici le début du mois de juin.

Le conseiller Frenette a également participé à quelques rencontres avec Les Arts Visuels de la Baie pour discuter entre autres du projet de transformation du presbytère de Petit-Rocher en galerie d'art.

Il a également accompagné le maire à Campbellton pour une rencontre du comité de mise en candidature de la région de la Baie-des-Chaleurs formé dans le but d'être la région hôte du CMA 2029.

Finalement, il a participé à une rencontre avec la CSR pour discuter d'un des projets de la municipalité.

8.2 Conseillère M. Larivière

Le Groupe des Bassins versants de la Baie des Chaleur (BVBC) s'est réuni le 30 janvier dernier. Il fut décidé de renouveler le contrat de travail de la chargée de projet jusqu'en mars et aussi de mettre en place un site web. Ce travail a été confié à Ordinix Inc. de Beresford. Aussi, par suite du refus du financement du FFE, une rencontre virtuelle avait lieu avec le député Marco LeBlanc afin de l'informer de ceci et de connaître les intentions du gouvernement vis-à-vis l'organisme des Bassins versants qui vivent une incertitude financière depuis 2 ans.

Le comité des ressources humaines : le processus d'évaluation du directeur général est entamé.

Une rencontre du comité transitoire de l'agrandissement du territoire de la police avait lieu le 30 janvier où une mise à jour de la transition en ce qui concerne les actifs, les embauches, les plans du nouveau poste de police fut donnée par le chef Clavet. Aussi, le comité rencontrait le 7 février, la firme d'architecture CLAD Inc. pour les plans du nouveau poste.

Finalement, la conseillère Larivière participait à une rencontre avec la CSR et l'honorable Aaron Kennedy, ministre des Gouvernements locaux pour discuter de divers sujets.

8.3 Conseillère A. Noël

La conseillère Noël a participé aux rencontres des comités provisoires pour le drapeau et la chanson thème de Belle-Baie et la rencontre du comité des ressources humaines tenue le 4 février.

Elle prononçait aussi le discours, en remplacement du maire, le 8 février lors d'un évènement organisé par l'Association multiculturelle Chaleur à l'occasion du mois de l'histoire des noirs.

Finalement, elle participait à la conférence de presse du 10 février pour l'annonce des gouvernements fédéral et provincial pour le projet de logements abordables.

8.4 Maire suppléant J. Olivier

Les membres du comité bâtiments et surplus de terrain ont révisé une liste d'une quinzaine de terrains. Une recommandation sur l'éventualité de les classifier de terrains en surplus a été formulée et sera travaillée par le directeur des services aux citoyens et le gestionnaire de la croissance et du développement pour ensuite être présentée aux membres du conseil.

Pour ce qui est du comité Plan maître en loisirs, parcs et plages, les membres se réunissaient en janvier pour faire le point sur le projet du parc des vétérans de Robertville. La source de financement qui pourrait contribuer à ce projet a également été identifiée. Le comité a également révisé la liste des actions du comité et identifié des priorités qui pourrait être proposées dans le cadre des projets capitaux.

Aussi, deux rencontres avaient lieu depuis janvier 2025 concernant le projet d'émissions de gaz à effet de serre avec la AFMNB.

Une première rencontre du comité d'aménagement municipal avec les élus aura lieu ce jeudi 20 février.

Finalement, une rencontre du comité de révision des arrêtés sur les thématiques comme les feux d'artifice est prévue d'ici la fin février.

8.5 Rapport du maire

Les rencontres et activités du maire depuis la dernière réunion ordinaire se résument comme suit : rencontre du comité des ressources humaines le 22 janvier; rencontre avec l'AFMNB pour la signature de chèques et documents le 23 janvier; entrevue avec TVA portant sur le nouveau poste de police le 28 janvier; fermeture d'une campagne de levée de fonds de l'Hôpital régional Chaleur et réunion avec l'AFMNB en lien avec le comité d'évènement le 29 janvier; funérailles à Pointe-Verte le 30 janvier; réunion du comité de mise en candidature de la région de la Baie-des-Chaleurs le 3 février; annonce de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) le 10 février; entrevue à La matinal relative à l'annonce de la SCHL le 11 février et rencontre au sujet de divers dossiers de la municipalité à Moncton avec le directeur général le 12 février.

9. EXPOSÉS ET SUIVIS DE DOSSIERS – ADMINISTRATION

Le directeur général indique qu'il y a eu un total de 8 jours de négociation collective à date depuis janvier.

Le poste de directeur de la sécurité publique a été pourvu par Dustin Aubé tandis que celui d'ingénieur municipal par Michelle Roy. Les deux candidats retenus débutent le 10 mars. Pour ce qui est du poste d'agent culturel, nous en sommes à l'étape de vérification des références. L'affichage du poste pour un avocat devrait avoir lieu d'ici la fin de semaine prochaine.

Le directeur a participé aux entrevues pour le poste d'agent pour la communauté francophone accueillante. L'entente est signée avec le candidat retenu et ce dernier va se joindre à l'équipe de la gestionnaire du secteur culture – loisirs – vie communautaire de la municipalité. Un stagiaire du secondaire se joint également à l'équipe à l'occasion de 4 vendredis pour travailler auprès de l'analyste technique senior.

Le calendrier des travaux publics pour la saison estivale sera présenté aux élus en début mars. Également en mars, une présentation de la firme d'architecture CLAD Inc. pour le nouveau poste de police.

Pour le comité de révision des arrêtés, les trois arrêtés suivants seront proposés : feux de foyers extérieurs, feux d'artifice et stationnement des véhicules récréatifs au parc de la plage et au quai.

La première rencontre pour les projets capitaux a lieu cette semaine dans le but d'aligner le gestionnaire de la croissance et du développement dans ses démarches pour l'obtention de financement.

Également à l'horaire prochainement, une première rencontre pour la mise à jour de la politique d'incitatifs en lien avec la SCHL.

Le directeur informe le conseil que le site web devrait être lancé d'ici quelques semaines.

La distribution du document d'information sur le budget 2025 est prévu pendant la semaine de relâche.

10. RAPPORT DE CORRESPONDANCE

Le rapport de correspondance fut envoyé par la greffière par l'entremise du courrier électronique le 4 février 2025.

11. FINANCES

Le directeur général indique que la clôture les livres comptables pour 2024 est en cours.

12. RÉSOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX

12.1 Comité d'appel relatif aux lieux dangereux ou inesthétiques de la Municipalité de Belle-Baie

Proposé par M. Larivière, conseillère

Appuyé par C. Doucet, conseiller

Entendu que la Municipalité de Belle-Baie a adopté un arrêté concernant les lieux dangereux ou inesthétiques; et

Entendu que conformément à cet arrêté, un comité d'appel doit être nommé; et

Entendu que le mandat du comité d'appel est de *confirmer, modifier ou annuler l'avis ou proroger le délai de conformité* dans les circonstances où la Municipalité de Belle-Baie estime qu'un lieu soit dangereux ou inesthétique et que le propriétaire interjette un appel; et

Entendu que l'article 20 de l'arrêté 2024-09 - Arrêté procédural du conseil municipal de la Municipalité de Belle-Baie, régit le comité d'appel.

Qu'il soit résolu que le comité d'appel soit mis en place immédiatement et que Maître Alexandre Vienneau y soit assigné, à titre de président; et que Normand Doiron, Lévis Roy, Ronald Arseneau et Daniel L'Anglais y soient assignés à titre de membres.

Motion adoptée

12.2 Assentiment de rue publique – rue Aubé, secteur Beresford

Proposé par A. Bard-Lavigne, conseillère

Appuyé par A. Noël, conseillère

ATTENDU QU'à la réunion régulière du comité consultatif régional en matière d'urbanisme du 11 février 2025, le comité a recommandé l'emplacement d'une rue publique (rue Aubé), secteur Beresford; et

ATTENDU QUE le lotissement proposé consiste de lotir la propriété de Monsieur Jean-Eude Aubé afin de créer le lot 2025-1, une rue publique ainsi qu'une partie restante qui aura façade sur la nouvelle rue créée. Le lot 2025-1 ainsi que la rue publique seront transférés à la municipalité de Belle-Baie; et

ATTENDU QU'UN plan provisoire de lotissement préparé par East Coast Surveys a été soumis pour approbation par l'agent d'aménagement; et

ATTENDU QUE l'agent d'aménagement ne peut accorder son approbation tant que le plan n'a pas reçu l'assentiment du conseil; et

ATTENDU QU'avant que le plan de lotissement et les documents relatifs puissent être enregistrés, la Loi sur l'urbanisme exige que les plans aient reçu l'assentiment du conseil.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE conformément au paragraphe 88 de la Loi sur l'urbanisme, les membres du conseil approuvent l'emplacement de la nouvelle rue comme indiqué dans le plan de lotissement intitulé « Jean-Eudes Aubé, Deborah Ann Boudreau and Jean-Marc Boudreau Subdivision » préparé par East Coast Surveys ayant le numéro de référence 8432; et

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les membres du conseil autorisent la greffière municipale de certifier leur assentiment en signant les plans finals et en y apposant le sceau de la municipalité.

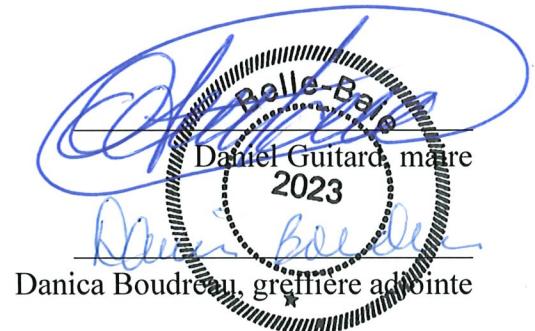
Motion adoptée

13. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

14. AJOURNEMENT

La séance est levée à 20 h 16.



The image shows a handwritten signature of Daniel Guitard in blue ink, which is partially enclosed by a large, stylized oval. Below the oval, the name "Belle-Beille" is written vertically. To the right of the oval, the text "Daniel Guitard, maire" and "2023" is printed. Below the main oval, another smaller oval contains the handwritten signature of Danica Boudreau, followed by the text "Danica Boudreau, greffière adjointe" and a small star symbol.